



Objet : Compte rendu atelier de concertation DPEG

Date : 07/12/2017

1. Contexte

Dans le cadre de la mise à jour de la Réglementation Thermique de Guadeloupe (RTG), et suite à la première séance de concertation, le conseil régional organise une seconde session de concertation afin de présenter les principes d'évolution de la RTG et d'arrêter des choix en vue de la conception des outils au premier semestre 2018.

La séance DPEG a pour objectif d'avoir un retour d'expériences des différents acteurs et d'échanger sur les niveaux d'exigences, les modalités de mise en œuvre de la RTG et les potentielles extensions.

2. Ordre du jour

- 1 Périimètre d'application, indicateurs et échelles
- 3 Page 2 (caractérisation du bâtiment) et page 3 (recommandations)
- 4 Guide MDE et rénovation
- 5 Outils
- 6 Option de DPEG Calculé



3. Périmètre d'application, indicateurs et échelles

Périmètre d'application

Proposition : Pas de modification du périmètre.

Relevé de décision : Proposition acceptée.

Indicateurs

Proposition : Exprimer l'indicateur principal en Ef, convertir les échelles en Ef, mais conserver l'indicateur Ep pour mémoire, afin d'assurer la cohérence avec les anciens DPEG.

Relevé de décisions : Proposition acceptée

Echelles

Proposition : Diminution de l'exigence sur la classe A tertiaire (passage du seuil de 100 à 200 kWhEp/m²/an.

Discussions :

- Les seuils dépendent beaucoup du type d'activités, et peut-être qu'il serait alors plus pertinent d'avoir des définitions différentes des échelles selon l'activité (Ex : hôtel toujours en catégorie F ou G)

Relevé de décision :

- Proposition acceptée ;
- Etablissement en parallèle d'un benchmark par type d'activité, afin de pouvoir positionner le bâtiment en rapport avec des bâtiments abritant la même activité.

4. Pages 2 et 3

Page 2 : Caractérisation du bâtiment

Proposition :

- Intégration des propositions issues de l'étude OREC/OC2 Consultants, notamment sur les caractéristiques d'intérêt et les typologies.
- Privilégier les champs formatés par des listes (menus déroulants)
- Différenciation des fonctions : OREC (remontée de données pour statistiques, vue technicien) et occupant (évaluation de la performance, vue qualitative)
- Simplification de la partie sur l'enveloppe
- Etoffement de la partie équipements techniques
- Simplification de la partie usages

Discussion :

- Pour l'étude tertiaire d'OC2, récupération de 1 000 DPEG : traitement très difficile du fait de l'hétérogénéité des remplissages.
- La typologie des logements pose question : *in fine*, les besoins en informations se limitent au mode constructif, au type de toiture et aux matériaux de la structure.



- Pour la partie relative aux équipements : attention, le DPEG est majoritairement réalisé à un moment où le logement est inoccupé. Aucune information n'est donc disponible sur les équipements.
- Attention, si passage par des menus déroulants, il faut que ces derniers soient exhaustifs. Pour s'en assurer, peut-être diffuser les listes lorsqu'elles sont établies afin que chacun vérifie leur exhaustivité.

Relevé de décision :

- Proposition acceptée ;
- Partie sur les équipements à revoir pour prendre en compte le fait que les équipements ne sont pas connus à l'établissement du DPEG ;
- Pas de typologie pour les logements, le requêtage de la base permettra de filtrer ;
- Les listes pour les menus déroulants seront transmises aux bêta-testeurs pour amendement.

Page 3 : Recommandations

Proposition : Mise en place d'un lien vers une page web Région dédiée à l'accompagnement à la rénovation (actions et aides financières).

Relevé de décisions : Proposition acceptée

5. Guide MDE/rénovation

Proposition : Ressource web permettant de mieux conseiller le propriétaire, avec un volet diagnostiqueur (plus complet) et un volet propriétaire.

Discussion :

- Peut-être mettre l'accent sur l'interactivité pour le volet propriétaire (vidéos...).
- Faire apparaître les coordonnées des points info énergie.

Relevé de décision :

- Proposition acceptée.

6. Outils

Proposition : Présenté en atelier bêta-testeur le 7/12.

Discussion :

- Est-il possible d'envoyer le CR aux non-présents ?
- L'indicateur de ventilation naturelle est aujourd'hui le plus chronophage (mesure de l'ensemble des ouvertures). Or les DPEG sont majoritairement dans des logements climatisés : y a-t-il un moyen de simplifier ?
- Ne faudrait-il pas, pour faciliter la saisie, rajouter des classes d'orientation : Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest ?

Relevé de décision :

- Mise en place d'une table de types d'ouvertures (en fonction de la taille), et permettre au diagnostiqueur de renseigner un nombre d'ouverture par type.



7. Option DPEG calculé

Proposition : Pour les maisons individuelles, réaliser un calcul de type RTG neuf avec des métrés simplifiés. L'indicateur du DPEG résultera alors d'un croisement entre factures et calcul. Dans ce cas, la page 2 est remplacée par les entrées et sorties du modèle, et la page trois recense des améliorations qui peuvent être simulées sur le modèle.

Discussion :

- Attention à ce que cela ne complexifie par trop le travail du diagnostiqueur : il faut que les entrées soient globalement les mêmes qu'aujourd'hui.
- Ceci étant, c'est un moyen fort de donner de la valeur et du sens au DPEG pour les propriétaires et locataires.
- L'isolation des toitures risque de jouer beaucoup dans le calcul. Or elle est généralement très dur à identifier. De même pour les protections solaires.
- A ce stade, il est très difficile pour les diagnostiqueurs de se prononcer, car ils ne se rendent pas bien compte d'à quel point cela va changer les pratiques.
- A première vue, cela ne semble pas incohérent : réduction du temps de saisie, donc plus de temps à passer sur l'investigation.

Relevé de décision :

- Retenu a priori ;
- CSTB peut préparer une maquette à blanc à faire tester pour validation avant de lancer le développement des outils ;
- Pour faciliter le travail, notamment sur la question de l'isolation des toitures et les protections solaires, il peut y avoir une galerie de cas dans lesquels le diagnostiqueur devra choisir.